

Ministère de la Santé

**Ministère de l'Economie, des
Finances et du Développement**

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

Arrêté Conjoint n°2021-296 /MS/MINEFID
portant nomination d'un Directeur Général par
intérim au Centre hospitalier universitaire Yalgado
OUEDRAOGO

LE MINISTRE DE LA SANTE

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT,

- VU la Constitution ;
- VU le décret n° 2021-001/PRES du 05 janvier 2021 portant nomination du Premier Ministre ;
- VU le décret n°2021-0628/PRES/PM du 30 juin 2021 portant remaniement du Gouvernement ;
- VU le décret n°2021-023/PRES/PM/SGG-CM du 1^{er} février 2021 portant attributions des membres du gouvernement ;
- VU le décret n°2018-093/ PRES/PM/MS du 15 février 2018 portant organisation du Ministère de la santé ;
- VU le décret n°2020-0354/PRES/PM/MINEFID du 15 mai 2020 portant organisation du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement ;
- VU la loi n°010-2013/PRES/PM/MEF du 30 avril 2013 portant, portant règles de création des catégories d'établissement publics ;
- VU le décret n°2014-615/PRES/PM/MEF du 24 juillet 2014 portant statut général des Etablissements Publics de santé (EPS) ;
- VU le décret n°2015-1624/PRES-TRANS/PM/MS/MESS/MEF du 28 décembre 2015 portant approbation des statuts particuliers des Centres hospitaliers universitaires.

ARRETEMENT

Article 1 : Monsieur **PARE Wenceslas Médard**, matricule 238 629 G, Administrateur des hôpitaux et des services de santé est nommé Directeur Général par intérim du Centre hospitalier universitaire Yalgado OUEDRAOGO.

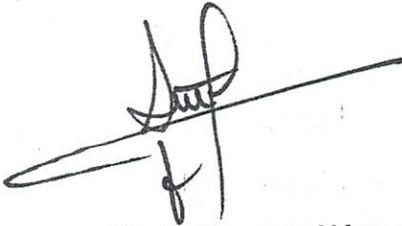
Article 2 : Monsieur **PARE Wenceslas Médard** reçoit l'ensemble des attributions inhérentes à la fonction de Directeur général, y compris la fonction d'ordonnateur du budget du Centre hospitalier universitaire Yalgado OUEDRAOGO.

Article 3 : Le présent arrêté conjoint qui prend effet pour compter de sa date de signature prend fin avec la reprise de service du titulaire.

Article 4 : Le Président du Conseil d'Administration est chargé de l'application du présent arrêté qui sera enregistré et publié partout où besoin sera.

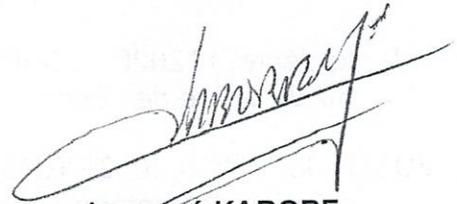
Fait à Ouagadougou, le 17 7 NOV 2021

Le Ministre de la Santé



Pr Charlemagne Marie Ragnag-Néwendé OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

**Le Ministre de l'Économie, des
Finances et du Développement**



Lassané KABORE
Officier de l'Ordre de l'Étalon

Ampliations:

- ✓ MS ;
- ✓ MINEFID ;
- ✓ PCA/CHU-B ;
- ✓ DCMEF/CHU-YO ;
- ✓ AC/CHU-YO ;
- ✓ Dossier individuel ;
- ✓ ASCE/LC ;
- ✓ CARFO.